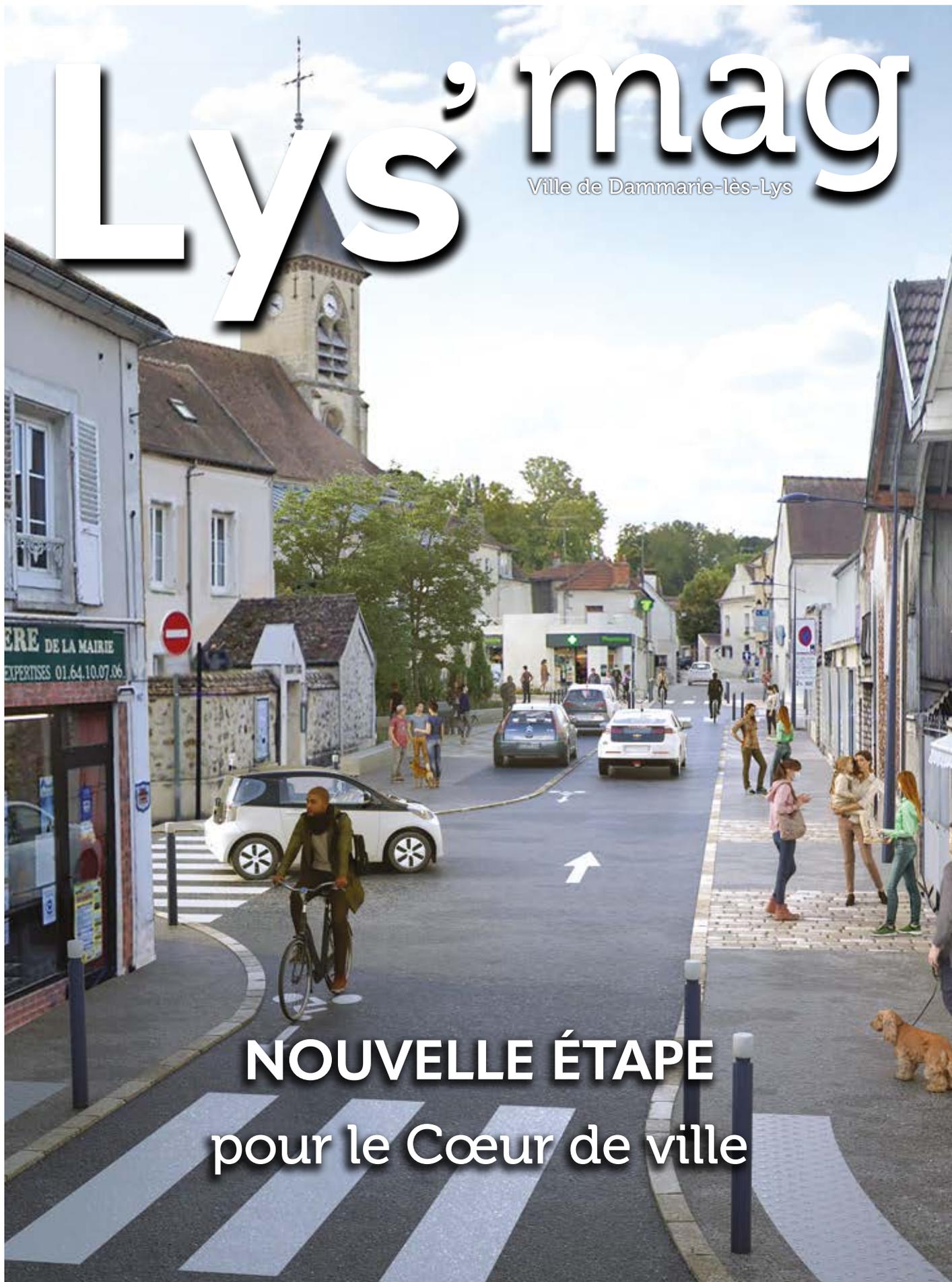


# Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



**NOUVELLE ÉTAPE**  
pour le Cœur de ville



Réagissez à l'actualité  
de la Ville sur le Facebook  
Ville de Dammarie lès Lys



Ni ma poubelle jaune ni celle des encombrants n'ont été collectées cette semaine. Les jours de collecte ont-ils changés ?

Effectivement le SMITOM-LOMBRIC a procédé à une modification des jours de collecte en janvier. Le nouveau calendrier a été boité auprès des foyers dammariens et nous avons relayé l'information dans le dernier numéro du Lys'mag. Vous pouvez trouver le calendrier sur le site : [www.lombric.com](http://www.lombric.com).



Pourquoi avoir fermé le parc Soubiran le jeudi matin ?

Le parc est effectivement fermé le jeudi matin depuis décembre dernier. Ce temps est dédié aux soins animaliers afin que les agents puissent uniquement se consacrer à cette tâche.



Allez-vous rendre accessible certains accès qui sont bloqués par des barrières et qui empêchent le passage de poussettes ? ... (centre-ville, accès centre de loisirs ...)

Les barrières ont pour but d'empêcher le passage de véhicules dans ces espaces, notamment les motos et ne seront donc pas retirées pour des raisons de sécurité.

**Directeur de la publication** : Gilles Battail. **Directeur de la rédaction** : Nathalie Choulet. **Rédaction et photos** : Service communication / Marc de Gortchakoff. **Crédits photos** : Stocklib, Adobe Stock. **Charte graphique et mise en page** : Service communication / Marc de Gortchakoff. **Impression** : Le Réveil de la Marne. **Distribution** : Agents municipaux. **Tirage** : 11 000 exemplaires. **Dépôt légal** : Février 2022 © droits réservés.



Hôtel de Ville - Service communication - 26 rue Charles de Gaulle - BP 24 - 77196 Dammarie-lès-Lys Cedex - Tél. 01 79 76 96 00  
[www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr)

Chères  
Dammariennes,  
chers  
Dammariens,

## Sommaire

**P.4-5** En bref

**P.6-7-8-9**

**P.10** Boxy : la supérette  
de quartier entièrement  
automatisée

**P.11-12-13-14** Projet Cœur  
de ville : votez pour le  
futur aménagement de la  
place Mazet

**P.15** La Ville lance la  
révision de son PLU

**P.16-17** Melun : premiers  
plans pour le réaménagement  
du pôle-gare

**P.18** Tribune

**P.19** Immersion au sein de  
la Structure d'Information  
Jeunesse

**P.20-21** Rétrospectives

**P.22-23** Agenda

En 2022, Dammarie poursuit sa mutation. L'année sera marquée par de grandes opérations de rénovation urbaine et de mise en valeur des espaces publics.

Des projets structurants, auxquels les Dammariens seront associés par une consultation, pour répondre à une double exigence : penser avec vous l'évolution de notre ville et être fidèle à nos engagements.

Les aménagements urbains concrétisent une vision globale du territoire : mixité urbaine, espaces publics de qualité, diversité des mobilités... Dammarie s'engage dans un processus vertueux afin de favoriser une dynamique, qui permettra d'attirer, nous l'espérons, une diversification et un renforcement de l'offre commerciale.

Révision du PLU, projet cœur de ville, budget participatif, ou encore aménagement du Bois du Lys, un programme ambitieux est lancé pour rendre notre ville toujours plus attractive et y renforcer la qualité de vie.



Gilles Battail  
Maire de Dammarie-lès-Lys  
Conseiller régional

Au-delà de ces actions, la Municipalité est toujours pleinement mobilisée dans les tâches du quotidien pour offrir aux Dammariens un service public de qualité. Je fais le point sur l'action municipale dans sa globalité à travers une interview donnée dans ce numéro du Lys'mag.

Enfin, dans ce magazine, découvrez les détails de la phase 3 du projet cœur de ville ainsi que deux propositions d'aménagement de la place Mazet issues des échanges et du travail des élus, des services et de l'équipe d'architectes. Chaque Dammarien est invité à voter pour le projet qu'il juge le plus adapté aux différents usages collectifs nécessaires dans un centre-ville.

C'est à vous de choisir et donc de voter ! Je vous donne rendez-vous à la fin du mois pour vous dévoiler l'aménagement que vous aurez retenu.

## Carnet

**Naissances** : Bienvenue à  
DIALLO Amadou  
LASFRI Iris

**Mariages** : Félicitations à  
Sevgi CAGMAN et Abdullah OZCAN  
(08/01/2022)

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



## Traitements des déchets, comment ça marche ?

Le SMITOM-LOMBRIC ouvre les portes de ses installations de traitement des déchets de Vaux-le-Pénil au grand public (à partir de 7 ans). La visite, gratuite et faite par un animateur aux éco-gestes, permet d'aborder les différentes étapes de la gestion des déchets et de s'immerger dans les coulisses du recyclage et de la valorisation énergétique de manière ludique grâce à des jeux, des ateliers pédagogiques et des vidéos interactives.

Inscription obligatoire à [preventiondechets@lombric.com](mailto:preventiondechets@lombric.com)

Info : [www.lombric.com](http://www.lombric.com)

## Don du sang collecte à Dammarie



La prochaine collecte du don du sang se tiendra le jeudi 17 février à l'Espace Albert Schweitzer de 15h à 19h30.

Sur rendez-vous : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Il est possible de réaliser un don, avant et après l'injection d'un vaccin contre la Covid-19 sans délai. Le pass sanitaire n'est pas obligatoire.

## Inscriptions scolaires et périscolaires 2022-2023

Les inscriptions scolaires pour l'entrée au CP (enfants nés en 2016) et pour la maternelle (enfants nés en 2019) se font jusqu'au 20 mai prochain. Vous devez remplir le dossier disponible sur [www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr) ou vous rendre au service Scolaire (593 rue Bas Moulin - Bât. C - 1<sup>er</sup> étage). Vous devrez fournir la copie de la pièce d'identité du responsable légal, le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance et d'un justificatif de domicile. Il est également possible de procéder à l'inscription aux activités périscolaires en fournissant : l'attestation de quotient familial de moins de 3 mois, l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 et une copie du dernier bulletin de salaire ou l'attestation de formation de chaque parent.



☰ Renseignements : 01 79 76 96 12



## Ciné séniors

La Ville, en partenariat avec le cinéma Pathé de Dammarie, propose des séances de cinéma au tarif de 3 euros pour les personnes âgées d'au moins 60 ans. La première séance prévue, le 15 février à 16h, sera dédiée au film *L'amour c'est mieux que la vie* de Claude Lelouch.

☰ Inscription au CCAS (593 rue du Bas Moulin) les mardis après-midi et jeudis matin.

## Voisins vigilants : en 2022 rejoignez le réseau

Le dispositif Voisins vigilants permet aux habitants de veiller à la tranquillité de leur quartier, de participer à la protection de leur environnement et à celui de leurs voisins grâce à un outil partagé. Le dispositif sous forme d'un site Internet ou de son application permet à chacun d'alerter la police en cas d'événement suspect. Vous souhaitez rejoindre vos voisins déjà vigilants ?

Vous pouvez vous inscrire sur : [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org) gratuitement.



## Élections présidentielles : pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Les 10 et 24 avril prochains aura lieu l'élection présidentielle. Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

En cas de déménagement, y compris au sein de la même commune, il est nécessaire de transmettre une copie de justificatif du nouveau domicile.

Pour les nouveaux arrivants, ou toute personne souhaitant réaliser une première inscription, la demande peut se faire par courrier, jusqu'au 4 mars, en envoyant à la Mairie la photocopie de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). La démarche peut aussi être réalisée rapidement et gratuitement sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Il est également possible d'y vérifier sa situation électorale.

Depuis janvier le vote par procuration est simplifié, la démarche est réalisable en ligne depuis : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr). Il est dorénavant possible de donner procuration à un électeur inscrit sur les listes d'une autre commune.

## Demande de passeport Retrait sans rendez-vous

La demande d'obtention d'un passeport est soumise à la présentation de pièces justificatives qu'il convient de présenter lors d'un rendez-vous pris à l'État civil (au 01 79 76 96 00).

Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable sur votre demande, vous recevrez un SMS vous prévenant que le passeport est disponible et vous serez invité à venir le chercher. Aucun rendez-vous n'est nécessaire pour le retrait.

... Pour suivre l'état d'avancement d'une demande de passeport : [passeport.ants.gouv.fr](http://passeport.ants.gouv.fr)



## Le site Internet de Dammarie évolue

Le site actuel de la ville date de 2013. Depuis, les modes de consultation ont évolué et sont davantage tournés vers l'utilisation des téléphones portables et tablettes. L'ancien site n'étant plus adapté, la Ville a souhaité procéder à une refonte pour le rendre plus moderne et pratique. De nouvelles possibilités seront données aux visiteurs, comme le vote ou le dépôt de dossiers de demande d'urbanisme ...

... Rendez-vous sur [www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr)



## **INTERVIEW DU MAIRE : « Notre engagement en faveur de l'écologie, de la solidarité et de la citoyenneté est au cœur de nombreuses actions »**

---

Pour la seconde fois consécutive, la cérémonie des vœux n'a pu avoir lieu. A cette occasion le Maire fait traditionnellement le bilan de l'année écoulée et présente les projets pour l'année à venir. En l'absence de cette manifestation, il le fait dans cette interview.

---

**Lys'mag** : **Quel est votre état d'esprit en ce début d'année ?**

**Gilles Battail** : Je souhaite tout d'abord présenter mes vœux les plus sincères à l'ensemble des Dammariennes et Dammariens. L'année qui vient de s'achever a de nouveau été marquée par la crise sanitaire. Dans nos vies personnelles, il a fallu faire preuve de résilience, changer certaines de nos habitudes, s'adapter en permanence. Pour les agents municipaux, il en a été de même. Il a fallu modifier des organisations de travail, pallier les absences, assurer au mieux nos missions de service public malgré les règles et les protocoles qui ont régulièrement changé. L'année a débuté avec l'annulation de notre traditionnelle cérémonie des vœux. Je le regrette bien évidemment comme mes collègues. C'est un moment qui nous tient à cœur, une occasion très agréable pour rencontrer les Dammariens, partager un moment convivial mais je ne doute pas que nous aurons, au cours de cette année 2022, d'autres opportunités.

**Lys'mag** : **Pouvez-vous nous parler de quelques-unes des réalisations qui ont marqué l'année 2021 ?**

**Gilles Battail** : Nous avons mené de nombreuses actions et achevé d'importants travaux, malgré les difficultés liées au contexte plus que tendu dans les entreprises en termes d'approvisionnement de matériaux notamment. Je pense notamment à la livraison du nouveau Pôle Santé, un bâtiment de qualité, alliant modernité et respect de son environ-

nement. L'offre médicale est diversifiée : neurologue, angiologue, chirurgien orthopédiste, cardiologues, kinés, infirmières, podologue, ostéopathe, chirurgien vasculaire. Bien sûr, nous sommes conscients qu'un méde-

**« Même si les occasions de se réunir ont été particulièrement contraintes et le sont encore aujourd'hui, nous avons toutefois réussi à organiser des rencontres et des manifestations chères aux Dammariens »**

cin généraliste serait nécessaire après le choix de Frédéric Dodin de quitter la région parisienne. Nous recherchons, nous avons passé une annonce mais pour l'instant, nous n'avons aucun retour. C'est un véritable problème à Dammarie comme dans bien des villes. Nous sommes aussi ouverts à l'installation d'un médecin spécialiste comme un gynécologue, un dermatologue, un rhumatologue par exemples mais là encore notre recherche n'est pas la seule. Le laboratoire situé au rez-de-chaussée devrait quant à lui ouvrir d'ici un mois.

L'acquisition du complexe du Bois du Lys est aussi un fait marquant de la mandature et une opportunité pour la Ville puisqu'elle permettra, entre autre, la création d'une nouvelle école. Nous maintenons l'objectif d'une ouverture partielle pour la prochaine rentrée scolaire. Nous sommes en lien avec l'Éducation nationale qui décide des ouvertures et fermetures de classes au regard des

inscriptions et effectifs attendus. Ces informations seront mieux maîtrisées dans le courant du mois d'avril ou de mai. Depuis notre acquisition en septembre dernier les services municipaux sont à pied d'œuvre pour créer cette école : définition du programme, rédaction et attribution des marchés publics. Les travaux vont débuter courant février. Compte-tenu des aléas dans l'approvisionnement des matériaux et des effectifs tendus dans les entreprises, nous prévoyons aussi une alternative de prise en compte des nouveaux élèves dans les autres établissements scolaires.

Même si les occasions de se réunir ont été particulièrement contraintes et le sont encore aujourd'hui, nous avons toutefois réussi à organiser des rencontres et des manifestations chères aux Dammariens. Parmi elles, l'Estival du Lys, qui permet à tous, en période de congés d'été, de trouver des activités extérieures variées sans quitter Dammarie, ou le marché de Noël, proposé cette année, dans une nouvelle formule et sur un nouveau site qui a été plébiscité par les Dammariens.

**Lys'mag** : **Quelles autres actions nouvelles ont été entreprises ?**

**Gilles Battail** : La municipalité est très engagée en faveur de l'écologie, de la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des ressources. À ce titre, elle a mis en place une aide financière pour équiper les voitures d'un boîtier bioéthanol, un carburant vert qui représente aujourd'hui une véritable alternative à l'essence. En moins de

4 mois, 11 demandes ont reçu une réponse positive. C'est un chiffre encore faible mais encourageant. Je suis certain que beaucoup d'autres Dammariens vont découvrir les vertus de ce carburant. A l'heure où les prix à la pompe flambent, son coût est très inférieur et représente une source d'économie conséquente. Notre aide financière se poursuit en 2022 à hauteur de 50% du coût du dispositif, avec un plafond de 400 euros. Nous avons aussi mené des actions en faveur de causes importantes comme la lutte contre les différentes formes de cancer ou le tabagisme. Pour cette dernière, nous avons créé des espaces « non-fumeur » proches des entrées d'écoles et dans certains parcs. Autre action sur laquelle nous avons pris un engagement et qui a recueilli l'adhésion des Dammariens, la mise en place d'un budget participatif communal. Je tiens à nouveau à remercier les 42 participants qui ont soumis un projet et les 304



votants. Les porteurs de projets dont la proposition a été retenue et les services municipaux vont maintenant travailler ensemble pour mettre en œuvre les projets. En 2022, nous lancerons la deuxième édition.

**Lys'mag : La poursuite de l'aménagement du Cœur de Ville est un des projets phare de l'année 2022.**

**Gilles Battail :** Oui, nous allons mettre en œuvre la phase 3 du projet qui porte notamment

sur la requalification de la place Mazet. Comme nous nous y sommes engagés, nous allons changer le visage de notre cœur de ville, le redynamiser, étoffer son offre commerciale et y faciliter les déplacements, pour le rendre plus attractif. Les phases 1 et 2 ont atteint leurs objectifs. Les nouveaux aménagements réalisés, qu'il s'agisse de la rue ou du parc, ont déjà démontré le bien-fondé de ce projet pour tous et sa contribution à l'amélioration de notre cadre de vie. Afin d'associer les Dammariens à cette nouvelle étape, nous les invitons à donner leur avis et à choisir l'un des 2 projets d'aménagement, issus des échanges et du travail des élus, des services et de l'équipe d'architectes qui participent à l'élaboration du projet global Cœur de Ville. Vous trouverez une présentation de ces 2 scénarii, les moyens d'informations complémentaires, les modalités de la consultation et du vote en cahier central de ce magazine.





**« Des discussions sont en cours et bien avancées concernant une reprise de l'ancien Intermarché par une enseigne alimentaire. »**

**Lys'mag : Une autre nouvelle devrait également contribuer à la redynamisation du centre-ville et à son attractivité.**

**Gilles Battail :** En effet, des discussions sont en cours et bien avancées concernant une reprise de l'ancien Intermarché par une enseigne alimentaire. Il est important de rappeler qu'il s'agit d'un accord entre 2 personnes privées, le propriétaire du bâtiment et l'acquéreur intéressé. Toutefois la Ville intervient comme facilitateur, notamment pour des aménagements sur l'espace public et la voirie qui se révèlent indispensables pour obtenir un repreneur. Je sais à quel point les Dammariens sont attachés à la présence d'une telle offre en centre-ville. Nous sommes optimistes sur une issue prochaine. Si tout se passe bien, les travaux pourraient débuter à l'automne prochain.

**Lys'mag : Pouvez-vous nous citer d'autres projets pour l'année 2022 ?**

**Gilles Battail :** La mise en place d'une Halte Répét Alzheimer est un projet qui me tient aussi particulièrement à cœur. Il s'agit d'un lieu d'accueil ponctuel, non médicalisé, pour les personnes atteintes de cette maladie, dans lequel des activités adaptées sont proposées. Cet accueil temporaire, sur quelques heures par semaine, permet aussi aux aidants de disposer de temps pour eux. Cette Halte Répét Alzheimer va être créée dans une des salles du Bois du Lys, dans une sorte de petit pavillon autonome qui donne sur un espace vert et boisé, que les bénéficiaires de cette structure pourront pleinement apprécier aux beaux jours. Nous avons quelques petits travaux à réaliser pour adapter ce site et le rendre encore plus chaleureux. Ce projet illustre la volonté des élus de faire de Dammarie une « Ville aidante » comme nous nous y sommes engagés auprès de France Alzheimer lors de la signature de leur charte il y a peu.

En 2022 nous lancerons également la nouvelle révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Certains secteurs de notre ville sont soumis à une forte pression immobilière, qui je le rappelle est due très majoritairement à la vente par des particuliers de terrains ou de maisons à des promoteurs. Avec cette révision, nous

allons tenter de renforcer encore notre arsenal pour lutter contre la densification urbaine, dans le respect des différentes règles et lois qui ont, elles, au fil des années, imposées une plus forte constructibilité. Une concertation va être lancée pour inviter les Dammariens à s'exprimer sur ce sujet. Outre les démarches obligatoires, l'équipe municipale souhaite développer les sujets et les modalités permettant la mise en place de consultation des habitants.

Au-delà des projets plus visibles comme les constructions d'équipements, il ne faut pas oublier l'action quotidienne mise en œuvre par les services municipaux, celle qui paraît normale, aller de soi et qui nécessite aussi des moyens humains et matériels. Nettoyage des rues, entretien des bâtiments publics, des espaces verts et de la voirie, accueil des enfants en périscolaire ou en structure petite enfance, organisation de manifestations ou diffusion de spectacles, prêt de livres, instruction des dossiers d'urbanisme, d'état civil, accueil et accompagnement des personnes vulnérables, activités et soutien aux jeunes, missions de sécurité... les métiers et les savoir-faire au sein de la commune sont nombreux et indispensables au quotidien. Je profite de cette interview pour remercier les agents communaux pour leur engagement au service des Dammariens.

# BOXY : la supérette de quartier entièrement automatisée

Un commerce d'un nouveau genre ouvrira prochainement ses portes à Dammarie-lès-Lys, plus précisément dans le quartier de Vosves. Il s'agit d'une supérette 100% automatisée.

Vous ne pourrez pas manquer le conteneur rouge à l'entrée du hameau de Vosves. Mais de quoi s'agit-il ? Il s'agit d'un commerce connecté. Son nom, la Boxy. Une supérette moderne et connectée qui se veut aussi écologique. Écologique, car la supérette de proximité est en réalité un conteneur recyclé et réhabilité d'environ 15m<sup>2</sup>. « On peut y faire des courses parmi un choix de 270 produits, de manière autonome sans passer par une caisse » indique Cyril Atlan directeur d'expansion de Boxy. Seul prérequis, les clients devront télécharger gratuitement l'application du même nom sur leur téléphone, créer un compte client et entrer un moyen de paiement. « Pour accéder au commerce il suffit de scanner un QR code qui est proposé par l'application » précise-il.



▲ La Boxy est située à l'entrée du hameau de Vosves



▲ Plus de 200 produits d'alimentation et d'hygiène sont référencés

## DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ ACCESSIBLES À TOUT MOMENT

Une fois à l'intérieur les clients pourront découvrir des produits pour cuisiner ou d'hygiène, à des prix équivalents aux supermarchés. Le concept de ce magasin est particulièrement innovant : « Chez Boxy il n'y a rien à scanner, les caméras et l'intelligence artificielle détectent lorsque quelqu'un entre dans la Boxy et

prend un produit. Grâce à un système de pesée, le système calcule automatiquement le montant des achats. Une fois sorti de la Boxy, le client reçoit alors son ticket de caisse digitalisé, avant d'être débité 24 h plus tard. Il n'y a pas de caisse, donc pas de queue c'est un gain de temps appréciable ! » indique Cyril Atlan. La Boxy est accessible à tout moment, même le dimanche.

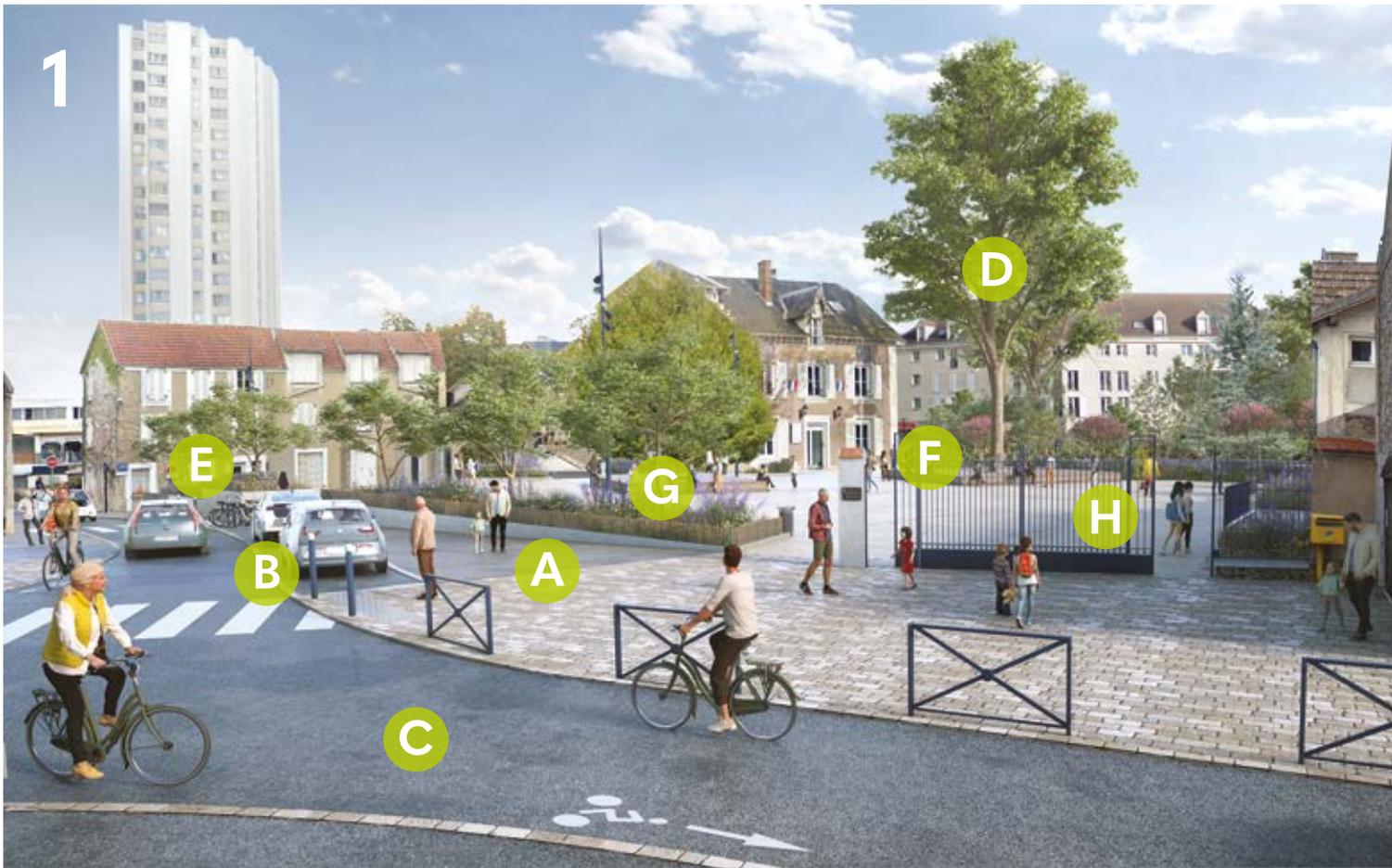


# Place Mazet

**PROJET CŒUR DE VILLE**

Votez pour le futur  
aménagement de la place Mazet

1



# PROJET CŒUR DE VILLE

## Votez pour le futur aménagement de la place Mazet

En 2018, l'équipe municipale entamait la restructuration du centre-ville en lançant les phases 1 et 2 du projet de redynamisation baptisé « cœur de ville ». Une démarche ambitieuse de revalorisation de l'espace public et de maîtrise des circulations pour rendre ce quartier central plus attractif et accessible et améliorer le cadre de vie des habitants. La création d'une nouvelle voie, nommée rue du colonel

Arnaud-Beltrame, a permis une réduction du trafic automobile sur la rue Charles de Gaulle et la création de places de stationnement. Peu de temps après, le parc de l'Hôtel de ville a été profondément transformé avec l'aménagement d'une aire de jeu ainsi que d'une fontaine sèche. Les nouveaux usages de ces espaces ont été très bien accueillis par les Dammariens qui en profitent volontiers et constatent notam-

ment une circulation plus apaisée dans ce secteur. Aujourd'hui, après un nouveau temps d'étude et de réflexion, la ville se penche sur la 3<sup>ème</sup> phase des travaux de requalification du centre-ville, qui concerne l'aménagement de la future place Mazet, de la place de l'Église et de l'avenue Henri Barbusse. Cette nouvelle étape permettra de rendre l'ensemble du secteur accessible aux personnes à mobilité réduite.

2

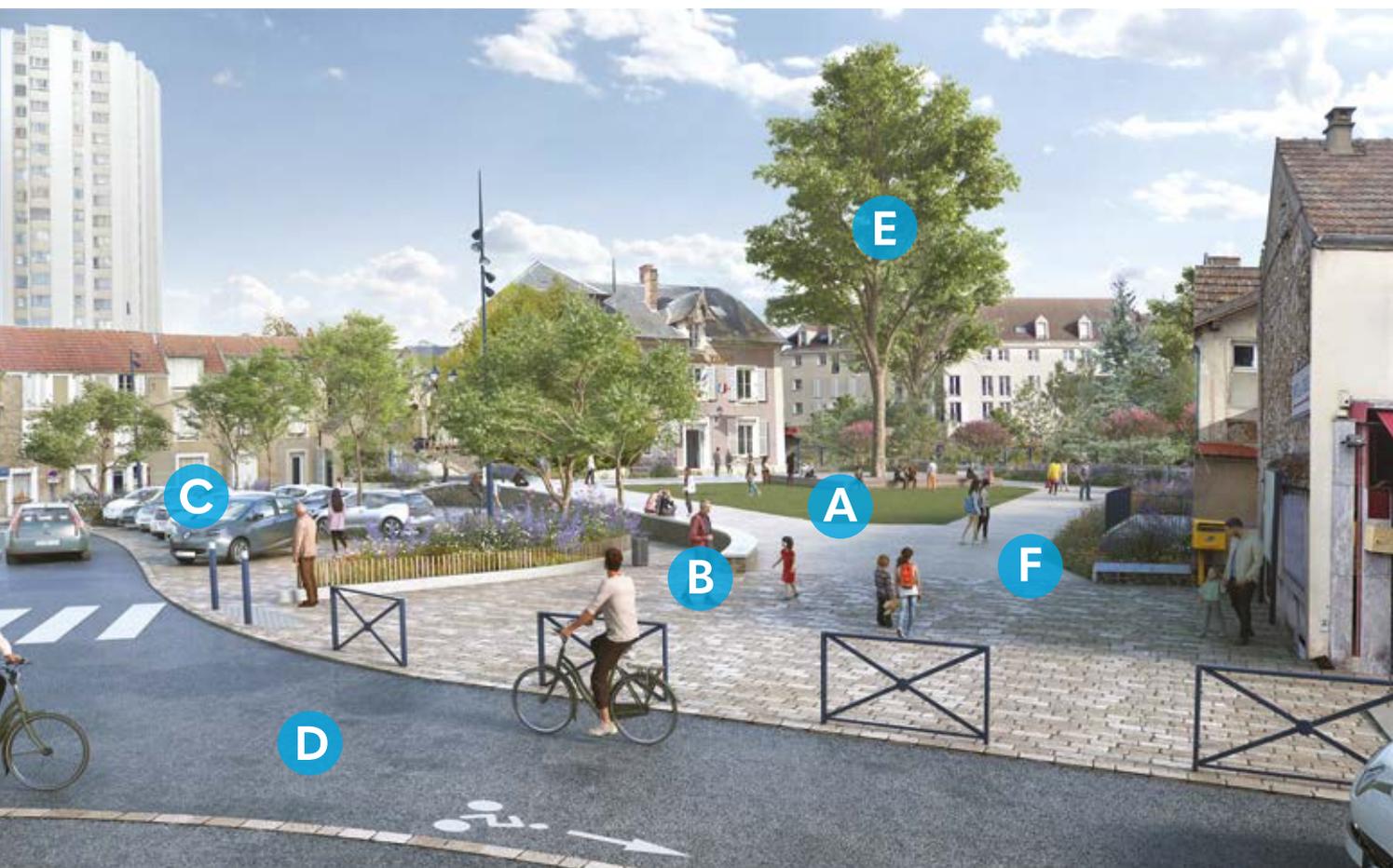


# PROJET N°1

- A** Accessibilité PMR en tous points
- B** Stationnement longitudinal (10 places) dont 1 PMR + 1 livraison
- C** Circulation en sens unique Zone 30
- D** Conservation du Platane et du Charme
- E** Parking à vélo
- F** Parvis, place de l'Hôtel de ville, permet l'accueil de stands pour de futures manifestations
- G** Plantation d'arbres et de strates basses
- H** Conservation du portail en fer forgé

# PROJET N°2

- A** La place devient un square paysagé avec plus de plantations
- B** Accessibilité PMR en tous points
- C** Davantage de places de stationnement 19 places dont 1 PMR + 1 livraison
- D** Circulation en sens unique Zone 30
- E** Conservation du Platane et du Charme
- F** Retrait du portail (réutilisation sur un autre site de la ville)





◀ La requalification de l'avenue Henri Barbusse, artère importante du haut de Dammarie qui relie le centre-ville au Château et au Parc Soubiran permettra aux piétons une traversée sécurisée grâce à l'élargissement du trottoir tout en conservant le passage pour les bus et autres véhicules.

Les travaux de la place de l'Église et de l'avenue Henri Barbusse concerneront principalement les aménagements PMR avec notamment l'élargissement des trottoirs, la création de nouvelles traversées piétonnes, l'installation d'un nouvel éclairage, la création d'un nouveau jardinet entre le presbytère et la place Paul Bert, la mise en sens unique de l'avenue Foch et la matérialisation de contre sens pour les cyclistes.

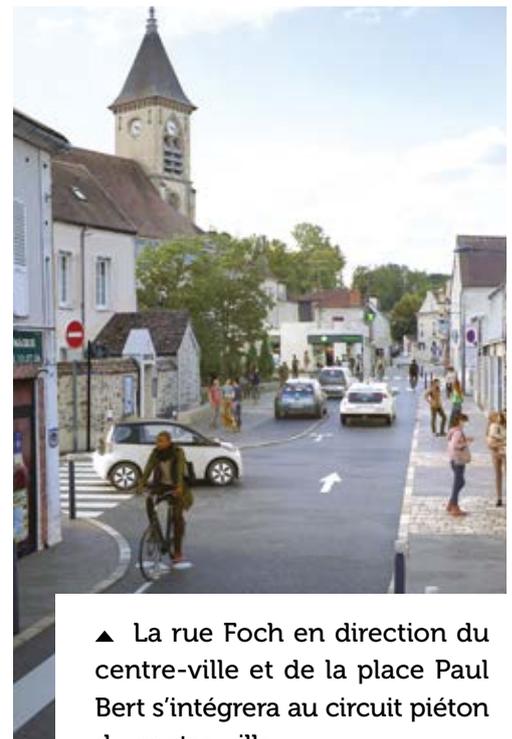
La place Paul Bert, où se situent l'église et l'espace Nino Ferrer, sera intégrée au circuit piéton du centre-ville. Une continuité s'ouvrira alors de l'église à la place Mazet, prolongée ensuite par un dégagement sur le parc paysager de l'Abbaye du Lys.

La place Mazet conservera sa vocation de lieu de stationnement tout en intégrant davantage d'espaces verts et de cheminements piétons. L'objectif de requalification de cet espace est d'identifier et d'animer la place principale du quartier, de la rendre accessible, tout en préservant le stationnement aux pieds des commerces. Cette place, destinée à devenir un lieu de vie, agréable et attractif, a donc un rôle central dans la démarche de redynamisation du cœur de ville.

## RÉUNION PUBLIQUE de présentation des projets

### LE 15 FÉVRIER à partir de 19h à l'Espace Nino Ferrer

C'est pourquoi deux schémas d'aménagement ont été réalisés. La municipalité a décidé de mettre en place une consultation afin que les Dammariens votent pour le projet qui leur semble le plus pertinent pour notre cœur de ville. Avant de faire ce choix, vous pouvez participer à une réunion de présentation du projet le 15 février à partir de 19h à l'Espace Nino Ferrer.



▲ La rue Foch en direction du centre-ville et de la place Paul Bert s'intégrera au circuit piéton du centre-ville.

## COMMENT VOTER ?

Pour participer à cette consultation, vous avez aussi la possibilité de voter directement en ligne depuis le site Internet de la ville : [www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr), dès à présent et jusqu'au 25 février. Vous pouvez aussi déposer le bulletin présent dans ce Lys'mag, complété, dans l'une des urnes disposées au centre administratif (593 rue du Bas Moulin), à l'Espace Albert Schweitzer (Place du 8 mai 1945) ou au centre Gérard Philippe (52 Allée de la Justice). Vous pourrez également voter lors des rencontres organisées au marché de Dammarie le jeudi 10 et le dimanche 20 février.

# LA VILLE LANCE la révision de son PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique qui définit les grandes orientations d'aménagement et réglemente toutes les constructions de la commune. Il permet de préciser, d'ajuster et de fixer les enjeux d'urbanisation au regard des réalités actuelles et du cadre législatif.

L'approbation du dernier Plan Local d'Urbanisme a été annulée par décision de justice en juin 2021, suite à un recours déposé par HAROPA (Port Autonome) sur le secteur du Clos Saint-Louis. Cette décision a eu pour conséquence directe la remise en vigueur du PLU antérieur, datant de 2005. « Nous avons immédiatement fait appel de cette décision et demandé un délai supplémentaire avant exécution. Cependant la temporalité est trop incertaine (NDR la commune ne dispose d'ailleurs à ce jour, d'aucune information sur son action en justice). Le PLU actuel ne reflète plus les dispositions légales et les orientations souhaitées par la municipalité. Il est donc nécessaire de lancer une nouvelle révision globale, qui sera d'ailleurs soumise à l'avis des Dammariens » précise Paulo Paixao, adjoint au maire délégué à l'urbanisme et à l'aménagement.

## PARTICIPER À LA CONCERTATION

Le projet de révision, approuvé lors du conseil municipal du 18 décembre dernier, permettra notamment de cadrer et d'anti-

ciper l'urbanisation de certains quartiers en définissant des objectifs à atteindre à l'horizon 2030, des règles urbaines et des prescriptions. Il prendra en compte les enjeux de la transition énergétique et répondra aux attentes de la population en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie. Son élaboration, partagée avec les élus et les Dammariens, doit aboutir à un équilibre entre préservation des espaces naturels et développement des espaces urbains (logement, emploi, équipements...), principalement dans les secteurs stratégiques : proche Gare, Quai Voltaire, avenue du Lys ou encore dans le quartier du Clos Saint-Louis. « Certains secteurs sont soumis à une forte pression immobilière. Nous souhaitons donc, à travers la révision du PLU, assurer une gestion économe de ces espaces et en maîtriser la densification » indique l' élu. Tous les Dammariens peuvent participer à la procédure de révision du PLU, qui durera environ 18 mois, par le biais de la procédure de concertation publique. Celle-ci s'appuie notamment sur une information continue et évolutive sur le



site Internet de la Ville [www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr), des réunions d'informations et la création d'une adresse mail [plu2022@mairie-dammarie-les-lys.fr](mailto:plu2022@mairie-dammarie-les-lys.fr) pour recueillir vos suggestions, questions et remarques, que vous pouvez aussi adresser par voie postale (Mairie de Dammarie-lès-Lys, 26 rue Charles de Gaulle). Vous pouvez également vous rendre au service Urbanisme, situé au centre administratif (593 rue du Bas Moulin), le lundi 10h-12h15, 13h45-17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30, également un samedi matin sur deux.

# MELUN : Premiers plans pour le réaménagement du pôle gare

Le projet de rénovation du pôle gare se poursuit avec pour objectifs l'amélioration de la circulation des voyageurs et de l'accessibilité. La mise en service est prévue à l'horizon 2030. Prochaine étape : le lancement d'une enquête publique.



La gare de Melun accueille plus de 43 000 voyageurs chaque jour, ce qui en fait l'une des principales portes d'entrée du territoire de l'Agglomération Melun Val de Seine. Le constat de l'agglomération et des usagers est unanime : la gare est soumise quotidiennement aux conflits d'usages générés par l'afflux de voitures, bus, piétons et cyclistes qui se côtoient dans un espace restreint. Leurs arrivées de façon désordonnées créent une saturation des voies d'accès. L'objectif du projet d'aménagement du

pôle-gare est de sécuriser les circulations pour les piétons et les cyclistes. Autre problématique, le passage souterrain ainsi que le tunnel qui ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite et forment une coupure entre le nord et le sud de la ville. La volonté des partenaires concernés, la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, Île-de-France Mobilités, SNCF, Département, Région et État est de transformer ce lieu de passage en un lieu de vie partagé, accessible et adapté à l'évolution

urbaine du quartier-gare et de l'agglomération.

## LE COÛT DU PROJET

Le projet représente un investissement public de 160 millions d'euros et a pour but de faciliter la connexion entre les différents modes de déplacements, grâce au réaménagement complet de la gare ferroviaire et des gares routières ainsi qu'à la requalification des espaces publics en faveur des modes actifs (piétons et vélo). Ce projet bénéficie du

concours d'Île-de-France Mobilités, qui pilote la coordination des études, la phase d'études d'opportunité et de faisabilité, de SNCF Gares & Connexions pour la restructuration de la gare avec la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour la réalisation de tous les espaces publics autour de la gare, et du soutien financier du Département, de la Région et de l'État.

## UN RÉAMÉNAGEMENT COMPLET POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS

Concrètement le projet voit le secteur Nord (côté Melun) bénéficier de plusieurs aménagements dont la création d'un parvis, d'une zone de régulation des bus, de la création d'un dépose minute et taxi, d'une reconfiguration de la gare routière et d'un terminus pour le TZEN 2. La gare quant à elle profitera d'une mise en accessibilité et d'une rénovation des quais, des accès et du passage souterrain déjà existant. Un nouveau passage souterrain est prévu avec des ascenseurs permettant d'accéder aux quais avec un titre de transport et de relier les secteurs nord et sud de la ville de manière libre. Le tunnel reliant Melun à La Rochette sera rénové et dédié aux piétons et deux roues non motorisés. Au sud de la gare, une nouvelle place, nommée *Séjourné* ainsi qu'un parvis seront créés du côté de la ville de La Rochette (secteur sud). La gare-routière sud sera réaménagée sur la place de l'Ermitage pour permettre la venue du réseau Seine-et-Marne Express desservant notamment les villes de Melun,



▲ Parvis nord et gare routière nord (intentions d'aménagement)



▲ Sortie sud du passage souterrain (intentions d'aménagement)

Meaux et Coulommiers. Enfin un accès permettra une jonction pour rejoindre la future coulée verte du quai Voltaire, en direction de Dammarie-lès-Lys.

## DONNEZ VOTRE AVIS

Outre ces transformations, un nouveau bâtiment, baptisé *Prélude*, sera construit à l'emplacement de l'ancienne Halle SERNAM et se composera d'un hôtel 4 étoiles de 60 chambres, de 7 700 m<sup>2</sup> de bureaux dont 3 000 m<sup>2</sup> en pépinière/hôtel d'entreprise/co-working. Cette offre répondra aux besoins des usagers de la gare, notamment des entreprises mais aussi aux habitants du quartier. Le lancement des travaux est prévu début 2023 pour une livraison courant 2025. Une enquête publique

est lancée depuis le 1<sup>er</sup> février jusqu'au 2 mars 2022 afin d'affiner le projet. L'organisation de l'enquête, assurée par le Préfet de Seine-et-Marne, se déroule sur les communes de Melun, Dammarie-lès-Lys et La Rochette, sous l'égide d'un commissaire enquêteur, qui veillera à son bon déroulement et à la bonne information du public. Il sera présent en mairie de Dammarie le mercredi 23 février prochain de 14h à 17h. Après clôture de l'enquête, le Préfet aura un an pour se prononcer sur l'utilité publique du projet.

Pour en savoir plus sur ce projet et consulter le dossier d'enquête, rendez-vous sur : [www.aménagement-pole-melun.fr](http://www.aménagement-pole-melun.fr)

**GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »**

À l'heure de changements importants pour notre ville, comme par exemple la rénovation du centre-ville, nous souhaitons associer la population plus directement à la prise de décision. Nous avons initié la démarche par la mise en place d'un budget participatif, consultation inédite à Dammarie-lès-Lys.

L'échec démocratique, trop prématurément anticipé par certains, plus attachés à l'opposition qu'à la saine co-construction, s'est finalement transformé en franche réussite. Nous tenons donc, collectivement, à vous remercier de la grande participation qui fut la vôtre lors de cette première organisation.

En période de pandémie, les facteurs de cohésion plutôt que de division doivent être recherchés. S'égarer sur la piste du refus vaccinal, ou du refus de toute contrainte pour

inciter le plus grand nombre à le faire est par exemple, à nos yeux, un non-sens scientifique.

De la même façon, certaines formes d'opposition de principe nous semblent, aujourd'hui, totalement dépassées.

Comme nous l'avons expliqué, au conseil municipal, nous avons missionné un cabinet d'audit indépendant afin d'avoir un diagnostic sur l'organisation des services municipaux afin de recenser les dysfonctionnements et d'identifier les solutions et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de service rendu aux Dammariens, remplir au mieux notre mission de service public et repenser le cadre et les conditions de travail des agents.

Des groupes de travail constitués d'agents volontaires ont été créés afin qu'ils réfléchissent ensemble sur leurs pratiques professionnelles,

les changements à apporter en termes d'organisation, de méthodes et de conditions de travail. Ils nous feront part courant avril de leurs propositions qui seront partagées collectivement. Nous profitons de cette tribune pour saluer le travail des agents impliqués.

Voilà plusieurs exemples de la façon dont nous voulons dégager des consensus, loin de tout esprit partisan ou d'idées préconçues, en nous basant sur des diagnostics crédibles et les plus exhaustifs possible. Notre seule volonté est d'améliorer le fonctionnement des services qui vous sont dédiés, mais aussi la pertinence des investissements qui vous sont destinés.

**GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »**

L'an dernier, le maire nous annonçait un audit portant sur l'organisation et le fonctionnement des services municipaux. Nous l'avions interpellé sur le malaise que connaissent des agents de la ville, lié à un management peu clair, des incompréhensions, des sentiments d'injustice ou un manque de reconnaissance. Le gel de leurs salaires depuis plus de dix ans contribue également à cette morosité, surtout lorsque l'on constate l'envol du prix de l'énergie, de l'électricité, du gaz, de l'essence et des principaux produits de consommation. La question des salaires devient d'autant plus urgente. A cause de la nouvelle réforme de la fonction publique, les agents perdent aussi des acquis sociaux. Compte tenu de cette situation et fort des résultats de l'audit, nous pensons que de nouvelles orientations

pouvaient déboucher sur un cadre de travail plus serein pour servir au mieux les usagers de notre commune. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Par exemple, nous n'avons plus concrètement de conservateur des cimetières, ni son équipe qui permettaient d'accompagner les administrés et les familles endeuillées et de gérer ce service. De plus, entre les ordres et contre ordres auprès des agents, nous avons pu constater que nos cimetières ont connu un entretien très différent des années précédentes suscitant de nombreux mécontentements. La ville fait aussi le choix de supprimer petit à petit les gardiens dans nos écoles, laissant à d'autres le soin de combler le vide, quitte à ce que ce soient pour certaines tâches, les directrices ou directeurs d'école. La situation sanitaire, pourtant, nécessite de mettre

tout en œuvre pour aider le corps enseignant, les agents ainsi que les parents d'élèves pour faire face à cette crise et à la multiplication des protocoles sanitaires envoyés depuis Ibiza par le ministre Blanquer. En ce sens, nous regrettons qu'aucun détecteur et de capteur de CO2, ni purificateur d'air n'aient été achetés, pour aider à lutter contre la propagation du virus par aérosol, parmi les enfants et les personnels des établissements. Ces équipements ont certes un coût à l'achat et à l'entretien pour les purificateurs, mais dans de nombreux groupes scolaires en France ayant fait le choix de ces dépenses, ils ont montré leurs efficacités. Si nous prenons l'exemple du groupe scolaire Marcel-Pagnol à Cannes, cela a évité de fermer des classes et les contaminations en interne. Écoutons les revendications.

**GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »****Logements insalubres**

Les locataires de la rue du Lieutenant Moisant : oubliés de la réhabilitation, pas de rénovation prévue avant mi-2023! Ils vivent dans des conditions lamentables : humidité, moisissures, absence de ventilation et d'isolation, conditions de vie déplorables avec risques sur la santé des enfants (bronchiolites, rhumes, maladies de peau). Malgré les réclamations auprès du bailleur Habitat 77, silence absolu ! La municipalité doit faire pression sur le bailleur. Ce que dit la loi : art. 6 de la loi du 06/07/1989 et l'art. 1719 du code civil obligent les bailleurs à louer des logements décents conformément aux dispositions du décret du 30/01/2002 qui définit les caractéristiques de décence. L'art. 1720 du Code civil rappelle que les travaux de nature à assurer la décence du logement sont à la charge du propriétaire.

**Participation : on y croit**

2 projets seront proposés pour le cœur de ville. 6 projets participatifs verront le jour. 1 enquête de besoins va être lancée : nous

appelons les habitants à participer massivement. Consulter oui, mais débattre c'est mieux : Surveillons l'agenda des réunions. Bravo au conseil municipal des enfants (CME) : et si vous nous parliez de vos projets ? A quand le conseil municipal des jeunes et les conseils de quartier pour davantage de démocratie ?

**Débat incontournable en février : on y sera**

Un conseil municipal pour débattre du DOB (débat d'orientations budgétaires). Un pavé à décrypter :  
 • Parler de projets futurs (investissements / équipements), politique sociale (CCAS), fiscalité, dépenses de personnel  
 • Dotations de fonctionnement (DGF) et de solidarité urbaine (DSU), encours de dette, autofinancement  
 • Choix budgétaires : environnement, gestion énergétique, culture, sport, jeunesse, subvention aux associations.

**Cœur de ville sans vie, commerces en souffrance, des déchets partout**

Le projet cœur de ville doit permettre d'améliorer

les conditions de vie des habitants, de dynamiser le commerce, d'agir sur la propreté, la tranquillité, l'inclusion sociale, la transition écologique, le patrimoine architectural, les espaces de rencontres. ON PEUT REVER

**Mairie réorganisation**

- audit en débat
- 30 départs dans les services
- départ de l'élue aux finances

**Départ**

Nos buralistes Christian et Valérie sont à la retraite : merci pour leur professionnalisme Bienvenue au nouveau gérant !

**Vous avez dit fibre optique ?**

Des Dammariens sans internet depuis plus de 2 mois !

Patricia, Sylvie, Hicham

elu.unnouveausoufflepourDl@gmail.com

# IMMERSION AU SEIN DE LA Structure d'Information Jeunesse

L'Espace Jeunes accueille la Structure d'Information Jeunesse (SIJ), un service gratuit d'information, d'orientation et de proximité, destiné aux 13-25 ans.

La Structure Information Jeunesse (SIJ) propose une écoute, des échanges et des conseils qu'il s'agisse de scolarité, de formation, de santé, d'emploi, de logement, de loisirs, ... Tous les sujets peuvent y être abordés. Etudiants, apprentis, jeunes adultes en reconversion professionnelle, fréquentent ce lieu à tout moment de l'année. C'est le cas de Mohamed, 18 ans : « Je consulte régulièrement l'équipe de la SIJ pour trouver des réponses à mes questions ». Au départ c'est avec sa mère qu'il s'était présenté par hasard, il y a déjà 4 ans, à la recherche de cours de théâtre. C'est à cette occasion qu'il a rencontré pour la première fois Rachida. Elle se souvient « en discutant, nous avons appris que Mohamed ne savait pas vraiment vers quel métier

s'orienter. Nous avons alors effectué ensemble des recherches pour le conseiller au mieux puis plus récemment pour le guider à l'utilisation de Parcours Sup' et l'accompagner dans la rédaction de son CV et de lettres de motivation ». Guidé par les deux professionnelles de la SIJ, le jeune homme a trouvé la formation qui lui correspond auprès de la Mission Locale. « Nous accompagnons les jeunes à la recherche d'un emploi, de stage, contrat d'alternance afin de cibler les entreprises pouvant les accueillir. Nous les informons aussi sur les dispositifs de départ à l'étranger comme le programme Erasmus +, Corps européen de solidarité, le Service Civique en Europe. Si nous ne trouvons pas de solution avec les outils dont nous disposons, alors nous faisons appel à nos partenaires comme l'Ag-glo-

mération Melun Val de Seine, le Centre Information et d'Orientation de Melun, l'école de la 2<sup>ème</sup> chance, les Missions Locales ou encore le Pôle Emploi » précise Rachida. En période de COVID le service reçoit sur rendez-vous en téléphonant au 01 64 97 45 05 ou 45 39.

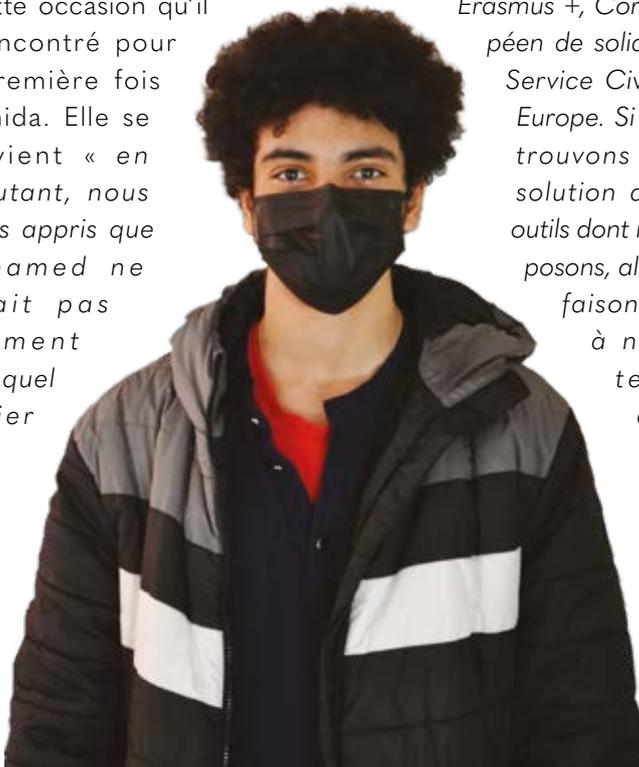
**Espace Jeunes - 299 avenue Jules Ferry**

## AIDE FINANCIÈRE

La Ville aide les jeunes dans les projets favorisant leur autonomie. La SIJ les accompagne pour obtenir la bourse au permis de conduire, un financement de la Ville de 350€ en contrepartie d'heures de bénévolat dans une association caritative. La Ville propose aussi une bourse pour favoriser le départ en vacances autonomes « Sac Ados ». Les 16-25 ans, lycéens, étudiants ou en insertion professionnelle peuvent bénéficier de 130€. Actuellement, la SIJ organise la formation Bafa par le biais de l'AFOCAL. La Ville prend en charge une partie du coût de la formation. Il reste 115€ à la charge du stagiaire.

**Renseignements : 01 64 87 45 05 ou 45 39**

Mohamed, 18 ans bénéficie des conseils de la SIJ ▶





### ▲ 22 décembre **Show Matrix**

A l'occasion de la sortie française du film *Matrix Resurrections* dans les salles de cinéma, l'association KRAV MAGA VISION MARTIALE, a présenté un spectacle avant le début de la séance. Une performance appréciée du public qui a profité d'une immersion totale dans le milieu des arts martiaux. Les coulisses du spectacle ont été filmés et sont disponibles sur la page Facebook de l'association.



### 7 & 8 janvier **Centre de vaccination éphémère**

Un centre éphémère de vaccination contre la Covid-19 a été installé à l'Espace Albert Schweitzer durant les 7 et 8 janvier. 247 Dammariniens ont pu recevoir leurs premières injections ou leur rappel vaccinal sans rendez-vous. ►



## 7 & 8 janvier **Salon du chat** ▶

L'Association Féline des Pays de Loire et le Catimini Club ont présenté 400 chats, d'une trentaine de races différentes dont certaines très rares, lors du Salon du chat qui était accueilli à l'Espace Pierre Bachelet. Chaque jour un concours de beauté était organisé, avec un podium des plus beaux chats du salon.



## **Une belle prise pour le Gardon du Lys**

Les pêcheurs du Gardon du Lys, association Agréée Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), nous présentent leur dernière pêche dans l'étang de Bel Ombre, une carpe miroir d'une dizaine d'année et d'environ 15 kg, qu'ils ont ensuite remis à l'eau. ▼



**Vendredi 11 février**

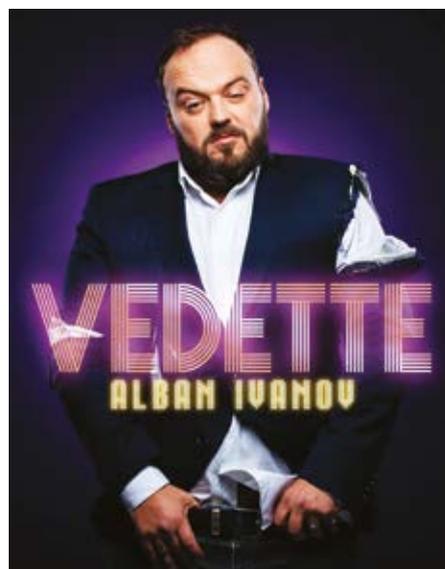
## Alban Ivanov - Vedette

Après avoir perturbé la France avec plus de 300 représentations, 3 Olympia, le tout à guichets fermés avec son tout 1<sup>er</sup> spectacle « Élément Perturbateur », retrouvez Alban Ivanov dans son tout nouveau spectacle proposé à Dammarie-lès-Lys !

**Espace Pierre Bachelet – 20h15**

**Tarifs de 39€ à 43€**

**Billetterie en ligne**



**Samedi 12 février**

## Jérémy Ferrari - Anesthésie Générale

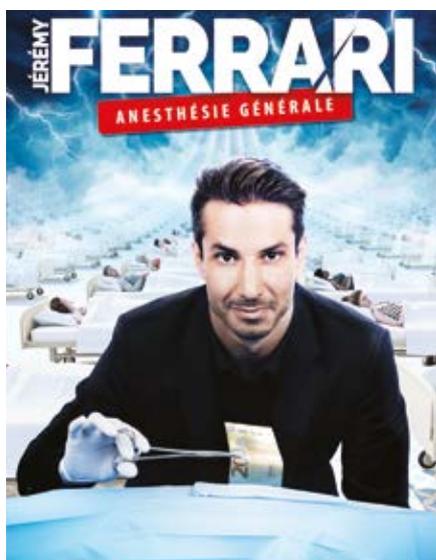
Après la religion et la guerre, Jérémy Ferrari s'attaque à la santé !

Une nouvelle thématique explosive pour l'humoriste au succès retentissant : 300 000 spectateurs en salle, DVD de platine, spectacle de l'année et record de ventes en 2017, tournée à guichets fermés en France, en Suisse, en Belgique, au Québec et aux USA !

Le phénomène de l'humour revient avec le one man show le plus attendu de 2022.

**Espace Pierre Bachelet – 20h15**

**Tarifs : à partir de 36€**



**Mardi 8 et mercredi 9 mars**

## Forum de l'emploi et de la formation Melun Val de Seine

Vous êtes collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés, salariés en reconversion professionnelle ? À la recherche d'un emploi, d'une formation ou de conseils ? Rencontrez plus de 70 exposants, participez à des conférences et répondez à des offres d'emploi en déposant gratuitement votre CV !

**Rendez-vous à l'Escale - avenue de la 7<sup>ème</sup> Division Blindée Américaine, à Melun - de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

**Programme, préparation, inscriptions et plus de détails sur [www.forum-mvs.com](http://www.forum-mvs.com)**





à partir de 3 ans

**Samedi 19 février**

## Projection « Le mystère de l'Île aux cochons » de Michel Izard

suivie d'une discussion et dédicace de ses ouvrages

L'île aux Cochons, au Sud-Ouest de l'océan Indien, a longtemps abrité une importante colonie de manchots royaux. Pourquoi sont-ils de moins en moins nombreux ?



Michel Izard a pu se joindre à l'expédition qui s'est rendue sur place pour tenter de résoudre l'énigme ...

Le film est le récit de cette expédition.

**Médiathèque - 15h - Entrée libre**

**Mercredi 23 février 2022**

## L'Échappée Belle, Chanson pour embouteillages

Les voix d'Aimée de la Salle et Serena Fisseau dansent et glissent au gré de leur imagination dans l'habitacle de leur voiture devenu bulle de rêveries ...

Embouteillage ! Deux amies sont enfermées à bord de leur véhicule près d'un passage piéton. Avec la régularité d'un métronome, le petit bonhomme du feu tricolore les nargue, passe du rouge au vert sans que les voitures avancent d'un pouce, et elles fulminent de cet arrêt forcé. Seul le ballet incessant des essuie-glaces vient rythmer leur impatience.

Mais voilà que l'oiseau perché sur un arbre, le pas des piétons mêlé au tam-tam de la pluie, le glissement d'un doigt sur les vitres embuées, la mouche emprisonnée qui vibronne à qui mieux mieux, les néons colorés des vitrines qui se reflètent sur le cheval du manège, deviennent tour à tour prétexte à imaginer, à chanter, à s'échapper... Peu à peu le tintamarre des klaxons se dissout et l'embouteillage devient fête !

**Espace Nino Ferrer – 16h**

**Tarif unique : 10 €, groupe : 7 €**

# Agenda

## février

### Dimanche 6

#### Dimanches en forme

Marche nordique  
Gymnase Jean Zay –  
Rendez-vous à 9h30

### Mercredi 9

#### Atelier arts plastiques

Espace Albert Schweitzer  
à partir de 10h

### Dimanche 13

#### Dimanches en forme

Fitness  
Gymnase Jean Zay –  
Rendez-vous à 9h30

### Samedi 19 février

#### Chut ! ... on fait une histoire

Spectacle d'improvisation par les comédiens de la Compagnie de l'A par T  
Espace Albert Schweitzer –  
15h30

# forum de l'emploi et de la formation

Melun Val de Seine



8  
MARS  
FORMATION

9  
MARS  
EMPLOI



Préparez dès maintenant  
votre visite sur  
[www.forum-mvs.com](http://www.forum-mvs.com)



9h - 12h et 13h30 - 17h / L'ESCALE - MELUN

[www.mei-mvs.com](http://www.mei-mvs.com)